Chambre syndicale des ceramistes ET ATELIERS D'ART DE FRANCE

Monsieur le Directeur Général du Travail et de l'Emploi

1 Place Fontency 75007 PARIS

60 rue Hautenine Portis

le 23 Avril 1974

Objet : DEMANDE D'EXTENSION

D'une CONVENTION COL-

LECTIVE NATIONALE

Monsieur le Directeur Général,

Nous avons l'honneur de vous demander, conformément aux dispositions de l'article 31 j du livre I du Code du Travail, de bien vouloir rendre obligatoire pour tous les employeurs et tous les salariés des activités comprises dans son champ d'application, la Convention Collective Nationale de la Céramique d'Art, signée le 25 mars 1974 et l'avenant du 25 mars 1974, déposés au Secrétariat du Conseil des Prud'hommes de Paris, le 29 avril 1974 sous lesnuméros et dont texte ci-joint, en 60 exemplaires.

Nous vous précisons que cette Convention comporte avec les clauses dénérales, une annexe "OUVRIERS", une annexe "ETAM" et une ann "CADRES".

Nous restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires que vous souhaiteriez et nous vous prions, d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

CHAMBRE SYNDICALE DES CERAMISTES ET ATELIERS D'ART DE FRANCE

Pour la

CHAMBRE SYNDICALE DES CERAMISTES ET ATELIERS D'ART DE FRANCE -

- J BLIN

- J BARBIER

- P.A LEVECOT

PA

Adhère à cette Convention le SYNDICAT DES ARTISANS POTIERS des ALPES MARITIMES - le Président

- M. KOSTANDA

Pour les organisations syndicales de salariés :

FEDERATION NATIONALE DES SALARIES DE LA CONSTRUCTION ET DU BOIS, C.F.D.T:

- J. DUCOS

FEDERATION FRANCAISE DES SYNDICATS CHRETIENS DES INDUSTRIES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DE LA CERAMIQUE, POTERIE, BRIQUES ET TUILES, C.F.T.C.:

- A. HUET

FEDERATION NATIONALE DES INDUSTRIES DE CERAMIQUE, FAIENCE, POTERIE ET PRODUITS SIMILAIRES, C.G.T:

- A. TEILLON

FEDERATION GENERALE FORCE OUVRIERE DES INDUSTRIES CERAMIQUES ET PRODUITS SIMILAIRES, C.G.T. - F.D.:

- M. VINCENT GENOD

SYNDICAT NATIONAL DES CADRES, AGENTS DE MAITRISE ET TECHNICIENS DES INDUSTRIES CERAMIQUES, S.C.A.M.I.C. - C.G.C:

- C. BIENAIME